



MontenVélo : DES ACTES DE VANDALISME INACCEPTABLES

À peine 10 jours après le lancement de MontenVélo, le nouveau service de vélos électriques en libre-service porté par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, **des actes de vandalisme graves ont eu lieu ce samedi 27 septembre à Passy, gare de Chedde.**

Vers 18h45, **UN VÉLO A ÉTÉ VOLONTAIREMENT JETÉ SUR LES RAILS DU TRAIN, ENTRAÎNANT L'INTERRUPTION DU TRAFIC FERROVIAIRE.** La station MontenVélo à proximité a fait l'objet de désordre.



Ces comportements sont irresponsables et dangereux : ils mettent en péril la sécurité des usagers, perturbent la circulation ferroviaire et dégradent un service financé par l'argent public.



UN INVESTISSEMENT COLLECTIF BAFOUÉ

La CCPMB a investi, avec l'aide de l'État et de la Région, plus de 500 000 € pour mettre en place ce nouveau service au Pays du Mont-Blanc. **Ce sont donc les contribuables qui paient le prix de l'incivisme de quelques-uns.**

Une enquête est en cours afin d'identifier les auteurs. Les vélos étant déverrouillables uniquement via l'application MontenVélo, **les responsables pourront être retrouvés pour être sanctionnés.**

Le MontenVélo est un service utile et mis à disposition de tous les habitants dès 14 ans. Son bon fonctionnement repose sur le respect de chacun. La CCPMB appelle les usagers à veiller collectivement à ce que ce service reste un atout pour la mobilité et non une charge supplémentaire pour la collectivité.

Président :
Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr
Contact presse :
Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80
elisabeth.amblard@ccpmb.fr